

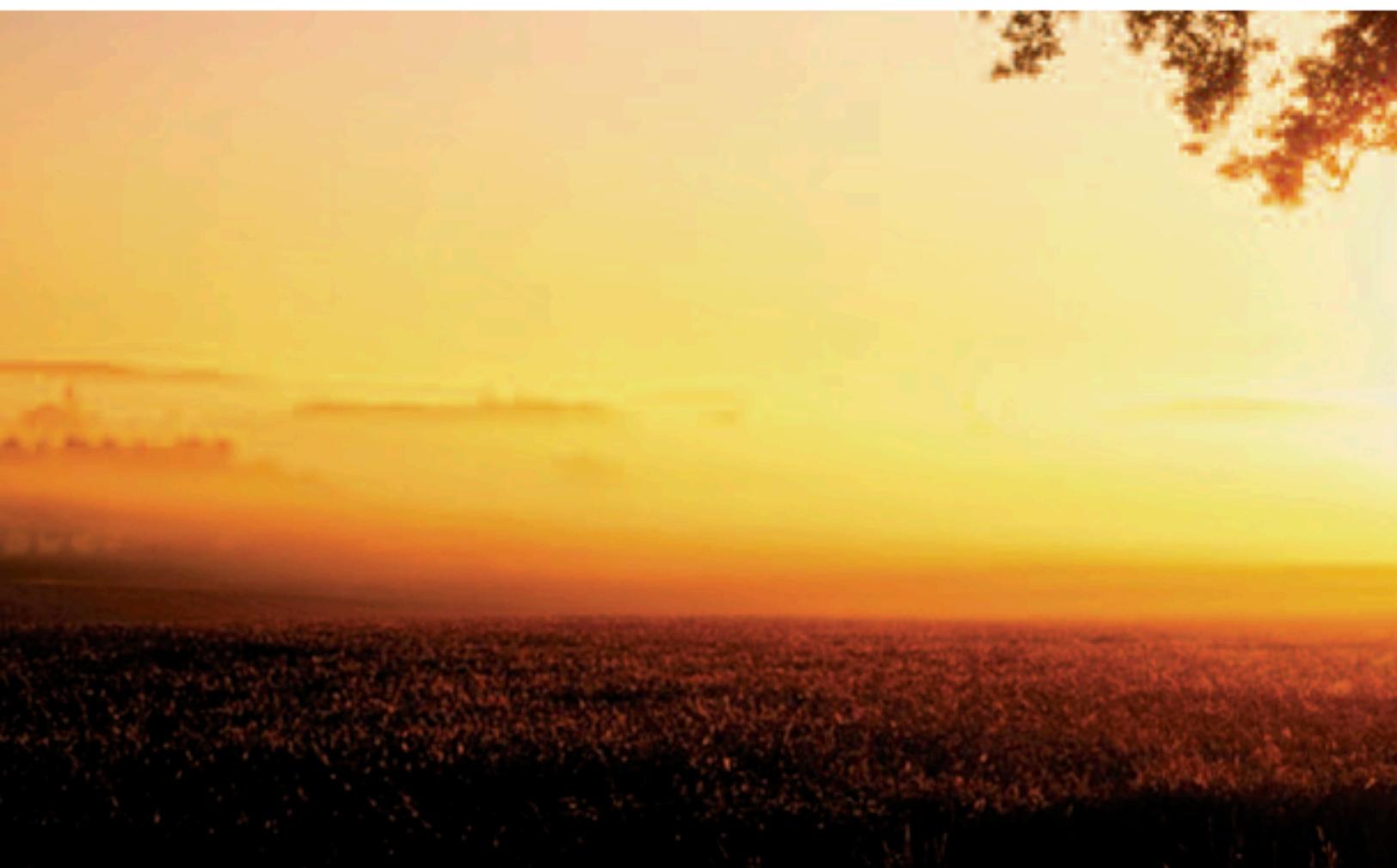
pur

Rapport annuel 2004
Agropur coopérative



agropur

Un passé garant de l'avenir...



Sommaire

04	Message du président
06	Message du chef de la direction
08	Revue des activités
16	Faits saillants
17	Revue financière
18	Rapport des vérificateurs
19	États financiers
30	Conseil d'administration
31	Conseil de direction

Mise en valeur

Une vocation pour Agropur

Chaque jour qui se lève, Agropur coopérative répond à l'appel de quelque 4 200 producteurs laitiers qui s'en remettent à cette entreprise dont ils se partagent la propriété pour bonifier le fruit de leur travail.

Plus de 1,7 milliard de litres de lait sont transformés annuellement dans 19 usines, l'une aux États-Unis et les autres, dans quatre provinces canadiennes. L'éventail de produits ainsi généré répond à l'invitation des milliers de Canadiens qui les réclament à leur table, d'un océan à l'autre. Mais, avant d'en arriver là, 3 000 employés et de nombreux agents contractuels, affectés à la collecte du lait et à la distribution, interviennent et conjuguent leurs expertises pour que le produit final soit à la hauteur des attentes.



NOS PRODUITS VOUS ACCUEILLEN T DÈS LES PREMIÈRES LUEURS DU JOUR.

Tradition et avant-gardisme y vivent en parfaite harmonie. Leur interaction produit des résultats étonnants pour cette coopérative, fondée en 1938, toujours enracinée dans les valeurs qui l'ont vue naître. Et ce succès qui est le sien est avant tout humain. Il se traduit dans la qualité des services offerts et dans une gamme de produits hautement diversifiée, qui revêt les couleurs des dernières tendances et nous rend cette ressource indispensable qu'est le lait toujours plus sympathique.

Le sens des valeurs

La nature est notre source

Bien branchée sur l'activité de ses membres, Agropur coopérative s'est donné pour vocation de rehausser la valeur de leur produit, le lait. Puisé à même la nature, ce lait lui arrive dans toute sa richesse et sa fraîcheur. Chargées de faire fructifier cet actif, plusieurs milliers de personnes investissent leur génie et leurs talents dans ce grand projet collectif, réinventé quotidiennement, au fil des besoins, des attentes et des signaux qu'envoie le marché. Réuni, leur savoir-faire trouve un complément dans une technologie de pointe et des réseaux de distribution toujours plus raffinés, qui sont autant de tremplins pour propulser l'entreprise vers de nouveaux sommets, tout en misant sur ses valeurs fondamentales.



Investir dans la pureté

Avec pour assises les grands principes coopératifs, cet important transformateur laitier canadien qu'est Agropur construit l'avenir sur du solide. Le bagage de 66 années de vie bien remplies lui sert de plateforme pour arrimer ses stratégies. Sous les bons soins d'une équipe dévouée, le lait découvre les multiples facettes de sa personnalité. Livrer une gamme qui soit toujours au parfum du jour est une priorité pour Agropur. S'assurer qu'elle réponde à ses critères d'authenticité et de santé en est une autre. Rendre ses produits toujours plus accessibles et invitants, faire valoir leur polyvalence et créer de l'effervescence grâce à l'innovation, voilà le défi pour Agropur.

Ce défi, qui vise aussi un rapprochement avec le consommateur, la Coopérative le relève à coups d'investissements, de leadership et de stratégies bien étudiées. Entre ses mains, la valeur de cette ressource naturelle qu'est le lait ne peut que s'épanouir. Investir dans la pureté, dans le naturel, quel bon placement pour tous !

NOS AGENTS TRANCHENT LA ROUTE. À BORD : FRAÎCHEUR, AUTHENTICITÉ ET VALEUR AJOUTÉE.



Message du président

Renouveau dans la continuité par le biais d'une relève forte. Consolidation de la santé financière à travers une recherche d'efficacité constante. Voilà qui constitue la trame de fond de l'exercice 2004 qui, sans être une année de grands déploiements, aura permis de bonnes avancées. À l'issue de cet exercice, l'entreprise est mieux placée que jamais pour faire face aux défis de l'avenir et se saisir des occasions d'affaires, comme autant de façons de faire fructifier nos valeurs.



Le dévoilement d'un logo rajeuni lors d'une assemblée générale tenue pour la première fois dans la ville de Québec, le déménagement du siège social vers Longueuil et les changements survenus à certaines fonctions clés occupées par de hauts dirigeants s'inscrivent parmi les faits saillants de l'année.

Cet exercice a aussi mis en lumière tout le potentiel de notre relève. Le poste de chef de la direction, laissé vacant par un départ, a été comblé à l'interne. Cette nomination a eu un effet d'entraînement sur Natrel principalement, dont l'équipe de gestion a accueilli un nouveau président et un nouveau vice-président des ventes, des fonctions également comblées à l'interne. Malgré un leadership profondément renouvelé, la vaste expérience et les nombreuses années de service des titulaires de ces fonctions ont favorisé un virage et un transfert des connaissances en douceur, en maintenant le cap sur des objectifs bien connus de tous.

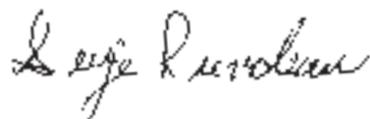
Les coopératives sont connues pour leur habileté à rebondir dans les moments les plus difficiles. Le statut de coopérative de notre entreprise se sera une fois de plus révélé d'un grand secours lors d'un conflit engendré par le renouvellement de deux conventions collectives. Quelque 230 membres, qui ont participé à la vie quotidienne des usines concernées, ont fait la preuve de leur solidarité face à une volonté de maintenir l'essentiel des opérations.

Dans l'industrie laitière canadienne, la conduite des affaires se réalise désormais à l'échelle nationale et ce, tant pour les processus de décisions en termes de production que de transformation. Comme producteurs-transformateurs, il faut d'abord prendre conscience de ce que nous sommes, de cette force que nous représentons, pour bâtir des liens avec les autres acteurs de l'industrie laitière canadienne. Le développement d'Agropur à travers les années, qui a porté le nombre d'usines que nous exploitons à 19, accroît notre représentativité et notre visibilité sur cette scène.

Pour Agropur, le portrait est le suivant : notre Coopérative est plus en mesure que jamais de consolider sa croissance par des acquisitions. Elle est aussi des mieux placées pour jouer un rôle de premier plan au sein de l'industrie laitière. À nous alors de créer l'ouverture pour tisser des liens et des partenariats dans ce nouveau contexte national.

À l'échelle de l'industrie ou de l'entreprise, la qualité des relations humaines et des échanges faits dans le respect m'apparaît comme la voie à privilégier pour générer cette ouverture. C'est en créant un climat pour le dialogue que nos projets d'avenir, petits et grands, pourront s'épanouir.

Un sol riche pour la culture des valeurs pures – tel est l'angle à envisager pour faire de nos entreprises des entreprises prospères.



Serge Riendeau
Président

Message du Chef de la direction

L'exercice 2004 se termine sur une situation financière améliorée en dépit d'excédents diminués par rapport à 2003, en raison principalement d'une baisse des ventes à l'exportation et d'un conflit de travail. Avec un bilan également amélioré, une dette à la baisse et un avoir à la hausse, Agropur possède une base solide pour son développement futur.



Le renouvellement des conventions collectives, qui ont été à la source du conflit, nous a cependant fait marquer des progrès en ce sens. Les acquis importants ainsi réalisés font que l'entreprise est mieux outillée pour faire face aux défis de l'avenir et assurer sa compétitivité. Autant l'organisation que les employés en récoltent les fruits.

L'innovation et le savoir-faire continuent d'injecter du sang nouveau dans l'entreprise pour lui assurer une place parmi les chefs de file. Le Grand Prix canadien des produits nouveaux est à cet effet un excellent baromètre de notre capacité d'innover. L'entreprise s'est distinguée pour une troisième année consécutive à ce prestigieux concours qui a reconnu Natrel Omega-3 *Produit laitier de l'année*, dans la foulée de Natrel Nutrition 24 et du Providence Oka, lauréats des précédentes années.

Au cours de l'exercice, quelques changements sont survenus à des postes stratégiques de direction. Le départ à la retraite de monsieur Pierre Gignac, l'un des principaux acteurs du développement de Yoplait au Canada, qui a terminé son mandat avec l'acquisition d'Olympic Dairy Products, en Colombie-Britannique, a été de ceux-là. Cette acquisition nous permet une entrée dans le segment en croissance des produits biologiques.

Alors que trois joueurs, incluant Agropur, contrôlent environ 70 % du marché laitier canadien, la consolidation de ce marché fournit un indice de l'impact qu'auront les prochains mouvements sur l'échiquier. D'où l'importance que les employés soient bien mobilisés derrière les objectifs de l'entreprise. À cet effet, leur engagement, leur sens du devoir et leur intégrité se révèlent les plus précieux des atouts. Par ailleurs, la situation exige de nos dirigeants et gestionnaires d'être toujours plus stratégiques et visionnaires. Alors qu'Agropur est présente aux États-Unis par le biais de la fromagerie Deutsch Käse Haus, les horizons pour le développement futur et la consolidation de notre position s'étendent à notre grand voisin du Sud et aux provinces canadiennes où nous sommes moins présents.

Rendu nécessaire par les besoins opérationnels grandissants d'Aliments Ultima, le déménagement du siège social de Granby vers Longueuil (photo ci-dessous), effectué en fin d'exercice, projette Agropur un peu plus dans l'action. Compte tenu aussi que la Division Industrielle est dirigée à partir de Granby, cette ville demeure une plaque tournante pour les activités de la Coopérative au Canada. En plus de nous rapprocher de notre centre d'affaires, le déménagement à Longueuil permet de regrouper les services corporatifs sous un même toit. En installant son siège social sur la rive sud de Montréal, au carrefour de grandes routes, un rapprochement est aussi effectué avec de multiples clients et fournisseurs.



Les faits saillants de cet exercice attestent plus que jamais d'une volonté d'aller de l'avant. Alors que nos plans d'action reposent sur la synergie des ressources, des valeurs humaines fortes nous sont aussi indispensables qu'une technologie performante pour réaliser nos objectifs. Gages de croissance et de succès, l'innovation et la rigueur scellent le tout et nous assurent une place de choix dans l'industrie et sur les marchés.

À l'issue d'un premier mandat à titre de chef de la direction, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour la confiance témoignée à mon égard. Merci aussi à nos membres, employés, agents et partenaires d'affaires par qui arrivent ces excellents résultats.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Claprood'. The signature is fluid and cursive, written over a light-colored background.

Pierre Claprood
Chef de la direction

Valeurs et développements

Revue des activités

Les principes coopératifs, qui se réalisent dans la mise en commun des forces et des idées, se sont toujours révélés d'une grande sagesse pour Agropur. En cette ère de technologie, alors que les activités s'appuient toujours plus fortement sur les systèmes d'information, la Coopérative s'en remet plus que jamais à ces valeurs pour relever les défis futurs.

En cours d'exercice, Natrel a complété l'agrandissement et la modernisation de son site de Toronto, désormais classé parmi les laiteries d'avant-garde en Amérique du Nord. Dix-neuf millions de dollars y ont été injectés sur deux ans dans le but d'en faire un centre névralgique de transformation et



de distribution dans le sud de l'Ontario. Ce qui s'est traduit entre autres par la fermeture de l'usine de Brantford, l'ouverture d'un nouveau centre de distribution dans cette région et des changements de vocation ou fermetures pour certains autres centres. Noyau d'une technologie de pointe, un système informatisé de gestion des inventaires fait le lien entre l'usine et l'entrepôt réfrigéré.

La fromagerie de Saint-Hyacinthe a accru sa maîtrise d'une technologie basée sur l'automatisation, acquise au cours des dernières années. La finalisation du rodage s'est traduite par une réduction du temps et des énergies investis dans le processus de fabrication. L'ajout d'une emballeuse a aussi fait en sorte que les gains d'efficacité rejaillissent sur l'ensemble de la chaîne.

Les efforts d'Aliments Ultima sont récompensés par une croissance annuelle de 11 % depuis dix ans. À l'été 2004, un projet d'agrandissement, avec un budget de six millions de dollars, s'est enclenché à son usine de Granby. Encore plus imposante, la phase II de ce projet se poursuivra en 2005. Jumelée à une réorganisation du travail, l'expansion, tout en haussant la capacité de transformation, créera une trentaine d'emplois. Un système intégré de gestion d'entrepôt, utilisant la radiofréquence, est venu se greffer à un progiciel déjà en place pour un meilleur support du cycle de réapprovisionnement et du suivi des produits finis jusqu'aux clients.

L'équipe de vente des fromages fins offre à sa clientèle un service qui transcende le rôle traditionnel de vendeurs pour en faire de véritables conseillers en rentabilité. En approfondissant l'analyse, les outils utilisés leur permettent d'agir avec une compétence distinctive pour mieux faire fructifier les affaires. L'efficacité de ces outils a été rehaussée par l'adoption, au coût de trois millions de dollars, d'un système de gestion auquel, entre autres, leurs ordinateurs sont reliés. Une dizaine d'employés, libérés de leurs tâches durant six mois, ont joint leur expertise à celle d'une firme-conseil pour assurer le succès de l'implantation à travers de nombreux secteurs.

Confirmé par son slogan *En route vers le client*, la Division Industrielle laisse entrevoir une volonté toujours plus marquée de se rapprocher du marché de détail et, en particulier, du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions. Des rencontres animées par les membres de son comité de gestion ont permis d'associer à cette démarche 250 employés agissant comme soutien au service à la clientèle. Sensibilisés par les canaux de communication en place, tous les employés sont sollicités par le nouveau défi qui consiste à se différencier par la qualité du service ainsi que par une gamme davantage diversifiée et à plus forte valeur ajoutée.



LA MÉMOIRE DU CHEMIN PARCOURU EST LA LANterne DE DEMAIN.

Le renforcement des partenariats et la considération d'alliances stratégiques font partie des moyens envisagés pour l'atteinte des résultats. Un projet de modernisation, qui aura pour cadre la fromagerie de Granby et pour cible l'amélioration de la qualité de ses produits, s'inscrit dans ce contexte de renouvellement.

Tout comme pour Natrel, les États-Unis demeurent une voie de développement pour les fromages fins. À cet effet, pour assurer son leadership, la Coopérative entend s'établir dans les segments de marché où elle n'est pas et ainsi compenser une exportation en décroissance. Pour Natrel, accroître sa présence dans l'Ouest canadien et dans les Maritimes fait partie des priorités, tout comme le développement des produits à valeur ajoutée. Attirer et retenir les clients majeurs par la qualité de son service et sa capacité d'innovation, tout en se rapprochant du milieu de la distribution, font partie des stratégies d'Aliments Ultima qui entend consolider sa présence partout au Canada.

Valeurs nutritives

Le lait n'a pas fini de livrer ses secrets. Les recherches reconfirment sa valeur nutritive élevée et lui découvrent sans cesse de nouvelles propriétés. Ainsi, les dernières découvertes ont fait ressortir ses vertus dans la lutte contre l'obésité – un point parmi tant d'autres...

Pour Agropur, privilégiée d'avoir une telle richesse à sa portée, l'innovation a toujours été et demeure un facteur de santé et de vitalité. Ce sont des valeurs nutritives dans l'assiette et un complexe vitaminé pour la bonne forme de l'entreprise.



DES PRODUITS DE QUALITÉ, SYNONYMES DE SANTÉ

Les aliments associés au bien-être et doublés d'un pouvoir réconfortant s'inscrivent dans la tendance. Yoplait, dont la gamme a négocié un virage à 90 degrés en 2004, avait amorcé ce virage avec le lancement de Yoplait Source en 2002. Ce yogourt, un véritable phénomène qui a remporté un prix Cassies dans la catégorie *Meilleur lancement* lors d'un concours rendant hommage aux publicitaires canadiens, est le symbole parfait d'un produit qui a su capter les signaux du marché. Au printemps 2004, deux lancements, effectués coup sur coup, et orientés sur cet axe, ont fait en sorte d'introduire les familles de yogourt Yoplait Délicieux et Yoplait Crème & fruit.

Le Monde de Natrel, un concept qui regroupe les laits à valeur ajoutée, tout en sous-tendant la notion de produits-santé, continue d'évoluer. Le nouveau Natrel Sans lactose au chocolat, qui s'appuie sur le double succès du lait sans lactose régulier de Natrel et des boissons chocolatées, y a fait son entrée. Très populaire au Québec, Natrel Omega-3, un lait bénéfique pour l'organisme à plus d'un point de vue, fait son chemin en Ontario et dans l'Ouest du pays. Le titre de *Produit laitier de l'année* remporté au Grand Prix canadien des produits nouveaux constitue un excellent laissez-passer pour conquérir ces horizons. Dans cette vague d'innovation, les crèmes aromatisées Natrel Café ont été introduites sur le marché canadien, où elles profitent du dynamisme d'un segment en forte croissance.

Minigo Duo, un nouveau concept qui a redynamisé l'image de ces fromages frais, livre la marchandise : trois mois après son lancement, les ventes affichaient le triple des prévisions. La nouveauté, qui double le plaisir en offrant deux saveurs dans un seul pot, est aussi appréciée pour ses contenants aux teintes vives qui présentent le *bien manger* comme un jeu.



Du côté des fromages fins, le havarti figure toujours en tête des meilleurs vendeurs. Les fromages à pâte molle affichent pour leur part la plus forte croissance et bénéficient d'une conjoncture qui leur est favorable. La variété de la gamme, qui englobe plusieurs produits d'importation, y est certes un avantage indéniable. En 2004, cette gamme a cependant requis beaucoup d'énergie en matière d'adaptation des emballages aux règles d'étiquetage nutritionnel qui seront appliquées en décembre 2005. Au Canada, par ailleurs, la concentration des détaillants, qui se traduit par un traitement toujours plus personnalisé et des coûts à la hausse pour les fabricants, exerce de la pression sur ces derniers.

Agropur, qui s'est toujours fait un devoir d'offrir des produits de qualité, bâtit sa notoriété sur de grandes marques. Certaines, telles Oka et Sealtest, sont centenaires alors que d'autres battent des records de popularité.

Valeurs humaines

Puissante, omniprésente, la technologie fournit de nouveaux outils pour affirmer notre compétitivité dans un monde de vive concurrence et en perpétuel changement. S'ils font une différence, ces outils ne sont d'aucun secours sans les hommes et les femmes qui les maîtrisent. C'est par eux qu'arrive l'efficacité recherchée.

Compte tenu aussi de la pénurie anticipée de main-d'œuvre qualifiée, Agropur concentre ses énergies à raffermir son profil d'employeur de choix. Pour cette Coopérative, qui continue de mettre l'élément humain au premier plan, c'est à l'interne que cela commence. Ainsi, plus d'emphase est mise sur l'orientation qu'elle a toujours privilégiée : fournir à ses employés le cadre approprié à leur développement et à leur adaptation en les incitant à toujours mieux jouer leur rôle.



La mobilisation fait donc partie des objectifs. Présenter les enjeux et les défis dans une vision globale est le point de départ de la communication. Adapter cette communication à la réalité de ses employés, transposer les enjeux dans leur quotidien, leur donner l'information et le feedback nécessaires pour s'intégrer à la démarche d'amélioration dans leur proche milieu et à plus grande échelle sont les fondements d'une approche basée sur la confiance et le respect mutuels. Dans un tel contexte où chacun reçoit autant qu'il donne, et où le rôle du gestionnaire se double d'un rôle de coach, l'adhésion aux objectifs de l'entreprise est renforcée. Il est dès lors possible de créer un partenariat des plus solides.

Le développement des talents et compétences permet, pour l'un comme pour l'autre, l'atteinte de nouveaux sommets. Les employés peuvent s'approprier les connaissances nécessaires au bon exercice de leurs fonctions tout en enrichissant leur bagage personnel. Ces effets bénéfiques étant reproduits à grande échelle, l'entreprise récolte professionnalisme et efficacité, des notions qui feront qu'elle se distingue, auprès de sa clientèle notamment, où il y a une volonté de rapprochement toujours plus forte.

Une culture d'entreprise axée sur les clients ressort comme le fondement des actions. Pour une entreprise comme Agropur, la fragilité du produit établit les règles du jeu. Flexibilité, rapidité et efficacité s'imposent comme les qualités premières de son activité – ce qui s'obtient entre autres par une meilleure organisation du travail et une utilisation optimale des compétences et des infrastructures. Résultats : la qualité des produits et la satisfaction de la clientèle s'en trouvent rehaussées.

La santé et la sécurité au travail (SST) s'imposent d'emblée comme un grand projet collectif. Agropur aurait beau investir dans le bien-être de ses ressources humaines afin de protéger ce qu'ils ont de plus précieux, la vie et la santé, la démarche serait vaine sans leur engagement. D'une part, les employés développent des comportements sécuritaires. D'autre part, l'entreprise s'assure de sa conformité aux exigences de l'industrie et d'un haut niveau d'efficacité opérationnelle. L'importance accordée à cette priorité est telle qu'un événement annuel s'adressant à l'ensemble des comités SST locaux a acquis une dimension nationale pour plus d'échanges constructifs. Un excellent terrain pour partager les expériences et promouvoir les initiatives, ce forum remet chaque fois les orientations et la vision d'entreprise en perspective.



LE CAPITAL HUMAIN, RESSOURCE PREMIÈRE DE L'ENTREPRISE DE L'AVENIR

Valeurs sûres

Agropur vous convie à déguster la qualité et l'excellence. Comme point d'entrée dans un menu sain et équilibré, une gamme de produits laitiers se prêtant à une multitude d'occasions. Pour vous, des aliments généreux, polyvalents et fantaisistes, à la hauteur de vos attentes. La garantie qui les accompagne est nulle autre que le verdict des grands concours auxquels la Coopérative a participé en 2004.

Le *Grand Prix canadien des produits nouveaux* a, pour une troisième année consécutive, décerné le titre de *Produit laitier de l'année* à un produit d'Agropur. Bien adaptés à un style de vie moderne, Natrel Nutrition 24, le Providence Oka et Natrel Omega-3 ont relevé tour à tour cet exploit.



Au *World Championship Cheese Contest*, le cheddar doux d'Agropur a vu le titre de *Meilleur cheddar au monde* lui échapper par quelques décimales. Les échantillons soumis ont récolté l'argent et le bronze dans leur catégorie. Le gouda fumé Anco a reçu la médaille de bronze parmi les fromages à pâte ferme.

Au *Grand Prix des fromages canadiens*, des premiers prix ont été attribués au St-Paulin Anco, au cheddar Britannia doux jaune et au Providence Oka, ce dernier pour son design d'emballage.

Au *Royal Agricultural Winter Fair de Toronto*, un quatuor formé du Havarti Danesborg nature, du Délicrème nature et de deux Britannia (deux ans et trois ans) a remporté quatre premiers prix en 2004. Le Britannia de deux ans et le Havarti ont été couronnés du titre de *Champion* dans leur catégorie respective.

Au *World Dairy Expo*, tenu au Wisconsin, la fromagerie américaine *Deutsch Käse Haus*, qui a aussi reçu le sceau d'approbation USDA, considéré comme un gage de qualité, a remporté le deuxième prix de la catégorie Colby – Monterey Jack.

Rien de mieux que la télévision pour mettre ce savoir-faire en perspective. Agropur collabore, depuis septembre 2004, à titre de commanditaire majeur, à l'émission *Par-dessus le marché*. L'objectif de cette émission, diffusée tous les samedis sur le réseau TVA, est de donner la parole aux artisans du monde de l'agroalimentaire et de répondre aux questions des consommateurs tout en valorisant la profession agricole.

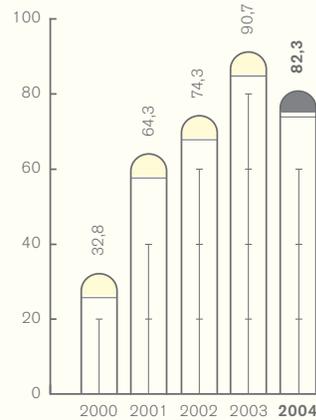
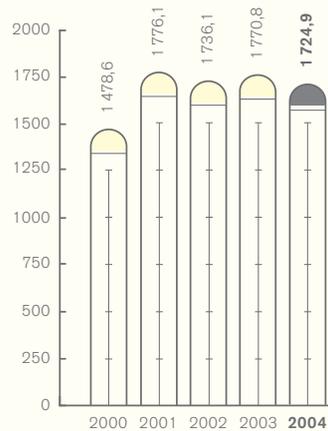
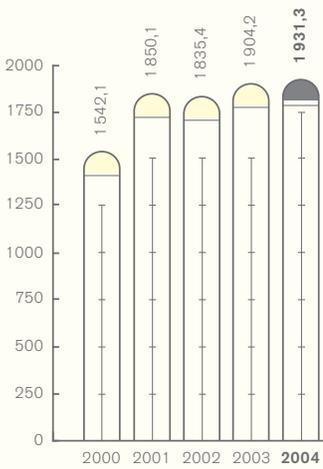


L A T A B L E E S T M I S E .

FAITS SAILLANTS

	2004	2003	
Chiffre d'affaires	1 931,3	1 904,2	(en millions de dollars)
Volume de lait traité	1 724,9	1 770,8	(en millions de litres)
Excédent avant ristournes	82,3	90,7	(en millions de dollars)
Acquisition d'actif	39,9	31,0	(en millions de dollars)
Total de l'actif	690,0	691,9	(en millions de dollars)
Nombre d'employés	3 000	3 000	

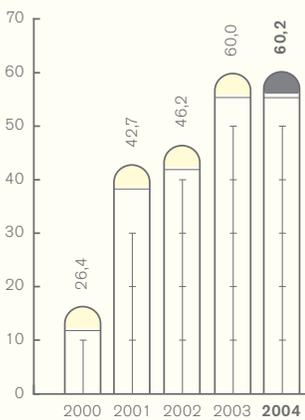
LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES



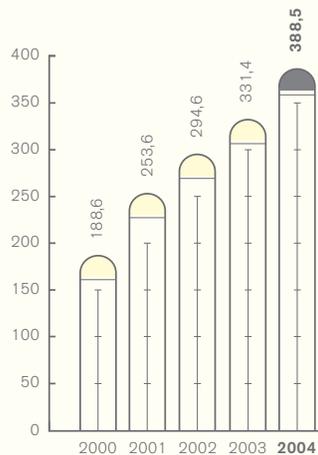
Chiffre d'affaires
(en millions de dollars)

Volume de lait traité
(en millions de litres)

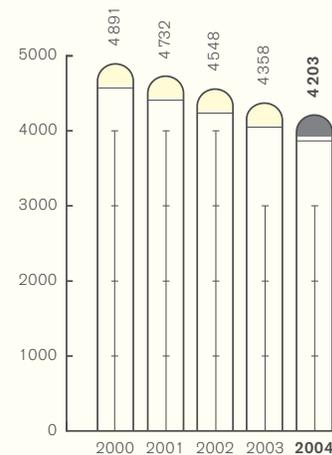
Excédent avant ristournes
(en millions de dollars)



Ristournes
(en millions de dollars)



Avoir
(en millions de dollars)



Nombre de membres

REVUE FINANCIÈRE

Les résultats de l'année 2004 ont enregistré le contrecoup du conflit de travail vécu au sein de deux usines de la Division Industrielle et réglé après quatre mois de grève. La décision finale de l'OMC, rendue en décembre 2002, qui limite les exportations laitières canadiennes, a aussi eu une incidence marquante sur l'exercice avec un plein effet sur les ventes en 2004, alors que certains volumes ont été soustraits à cette décision en début d'année 2003.

Résultats

Le chiffre d'affaires inscrit une hausse de 27 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Les divisions fromagères ont transformé 5,4 % de litres de moins qu'en 2003, une baisse principalement attribuable aux motifs ci-dessus évoqués.

Le lancement des nouveaux produits Yoplait Crème & fruit et Yoplait Délicieux, conjugué à la popularité du yogourt Yoplait Source, a permis à la coentreprise Aliments Ultima de réaliser une croissance de volume de 9,5 %. La progression s'est poursuivie à un rythme de 6,2 % pour les fromages fins vendus au Canada. Au chapitre du lait de consommation, Natrel a vu son volume augmenter de 1,4 %.

L'excédent d'exploitation se situe à 85,3 millions de dollars comparativement à 95,4 millions de dollars l'an dernier. Cette diminution est liée essentiellement au conflit de travail ainsi qu'à la réduction des ventes à l'exportation. Les travaux de modernisation du site de Toronto, dont un centre de distribution de haute technologie intégré à l'usine est le noyau principal, ont été complétés en cours d'exercice. Cependant, ce n'est qu'en 2005 que Natrel pourra profiter pleinement des investissements réalisés à l'intérieur de ce projet, qui s'est aussi traduit par la fermeture de l'usine de Brantford.

Une situation financière saine et des taux d'intérêt peu élevés sont les facteurs qui justifient les faibles frais financiers. L'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative se chiffre à 82,3 millions de dollars, en baisse de 8,4 millions par rapport à 2003. Le conseil d'administration a approuvé des ristournes à un taux de 5,45 %, applicable sur la valeur des livraisons de lait des membres, pour un montant global de 60,2 millions de dollars, similaire à celui de l'an dernier. Ces ristournes sont payables dans une proportion de 25 % comptant et de 75 % en parts de placement.

Flux de trésorerie

L'exploitation a généré des fonds de 122 millions de dollars, en baisse de 5,5 millions de dollars. La variation des éléments hors caisse, composés du fonds de roulement et des avantages sociaux futurs, présente une sortie de fonds de 50,9 millions de dollars en 2004. Exception faite des inventaires en consignation à la Commission canadienne du lait, une hausse de 22 millions de dollars s'observe au niveau des stocks, particulièrement ceux de fromage. Les comptes créditeurs ont été réduits de 10 millions par suite du paiement exceptionnel, en novembre 2003, d'un rachat de capital de membres actifs qui avait été approuvé et comptabilisé en septembre 2003. La réduction des achats de lait à payer et des impôts pour un montant de 13 millions de dollars complète ce portrait.

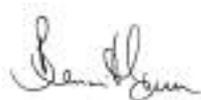
En octobre 2004, la coentreprise Aliments Ultima a acquis la totalité des actions d'Olympic Dairy Products. La quote-part de la sortie de fonds représente pour la Coopérative un montant de 4,7 millions de dollars. Les investissements en immobilisations totalisent 39,9 millions en 2004, dont 10 millions pour le centre de distribution de Toronto. On se rappellera que les rachats élevés de parts de 2003 incluaient un rachat anticipé de parts de membres actifs et démissionnaires.

Bilan

La situation financière s'est de nouveau améliorée en 2004. L'actif hors liquidités s'établit à 617 millions de dollars, en hausse de 4 %, laquelle hausse provient principalement des stocks et des investissements en immobilisations. Pendant la même période, l'avoir a progressé de 17 %. Au 30 octobre 2004, cet avoir s'élève à 388 millions de dollars.

En conclusion

Après une autre bonne année, qui a néanmoins subi l'influence négative de quelques événements exceptionnels, Agropur continuera d'appliquer la discipline financière qui lui est caractéristique afin d'être en mesure de relever le défi de la croissance.



Benoit Gagnon

Vice-président senior, Finances et trésorier

R A P P O R T D E S V É R I F I C A T E U R S

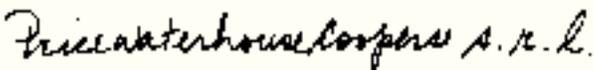
LE 8 DÉCEMBRE 2004 (LE 20 DÉCEMBRE 2004 POUR LA NOTE 4)

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'**Agropur coopérative** au 30 octobre 2004 et les états consolidés des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière d'**Agropur coopérative** au 30 octobre 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

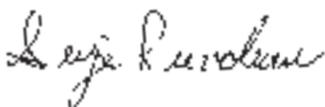
RÉSULTATS ET RÉSERVE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)	notes	2004	2003
Chiffre d'affaires		1 931 271	1 904 228
Frais d'exploitation	3	1 845 954	1 808 791
Excédent d'exploitation avant les éléments suivants		85 317	95 437
Frais financiers, nets	3	522	1 972
Perte (gain) sur cession d'éléments d'actif		(10)	188
Impôts sur les bénéfices des filiales et coentreprises		2 529	2 617
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative		82 276	90 660
Ristournes	4	60 188	60 041
Impôts sur les bénéfices de la Coopérative		7 444	12 190
Excédent net		14 644	18 429
Réserve au début de l'exercice		114 806	96 377
Réserve à la fin de l'exercice		129 450	114 806

BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)	notes	30 octobre 2004	1 ^{er} novembre 2003
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse et placement temporaire		72 460	100 084
Débiteurs		116 660	114 380
Stocks	5	164 418	148 458
Impôts sur les bénéfices		4 277	–
Frais payés d'avance		9 760	7 562
Impôts futurs	6	2 392	3 322
		369 967	373 806
Avantages sociaux futurs	16	4 328	2 545
Immobilisations	7	218 569	207 092
Autres éléments d'actif		97 134	108 466
		689 998	691 909
PASSIF			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	9	249 528	271 623
Impôts sur les bénéfices		–	2 577
Dette à long terme échéant à moins d'un an	10	4 928	14 406
		254 456	288 606
Dette à long terme	10	33 197	58 787
Impôts futurs	6	13 877	13 160
		301 530	360 553
AVOIR			
Capital	11	259 018	216 550
Réserve		129 450	114 806
		388 468	331 356
		689 998	691 909

Approuvé par le conseil d'administration


Serge Riendeau
Administrateur

René Grimard
Administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)	notes	2004	2003
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX			
Activités d'exploitation			
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative		82 276	90 660
Impôts exigibles sur les bénéfices de la Coopérative		(5 705)	(10 692)
Éléments sans incidence sur les liquidités			
Amortissement		45 692	47 315
Impôts futurs des filiales et coentreprises		(186)	88
Autres		(9)	193
		122 068	127 564
Variation des éléments hors caisse	12	(50 946)	37 897
		71 122	165 461
Activités de financement			
Émission de la dette à long terme		4 500	–
Remboursement de la dette à long terme		(42 145)	(19 580)
Capitalisation de régimes de retraite	16	–	(5 156)
		(37 645)	(24 736)
Activités d'investissement			
Acquisition d'entreprise	14	(4 650)	–
Acquisition d'immobilisations		(39 928)	(30 976)
Produit de cession d'éléments d'actif		444	1 305
Écart sur renouvellement d'un contrat d'échange interdevises aux fins de couverture		753	1 678
		(43 381)	(27 993)
Activités avec les membres et sur le capital			
Ristournes payables au comptant	4	(15 047)	(15 010)
Émissions de parts	11	129	213
Rachats de parts	11	(2 802)	(26 930)
		(17 720)	(41 727)
Variation nette des liquidités au cours de l'exercice		(27 624)	71 005
Encaisse et placement temporaire au début de l'exercice		100 084	29 079
Encaisse et placement temporaire à la fin de l'exercice		72 460	100 084

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales ainsi que sa quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais des coentreprises.

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers.

Nouvelle convention comptable

Depuis le 2 novembre 2003, la Coopérative applique la note d'orientation 13 (NOC-13) relativement à la comptabilité de couverture. Conformément aux critères requis par la NOC-13, lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie.

La politique comptable en vigueur au 1^{er} novembre 2003 est maintenue pour les relations de couverture jugées efficaces. Les gains et les pertes réalisés ou non réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations dans l'état des résultats.

Stocks

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur leur durée de vie économique estimative, selon les méthodes et taux suivants :

• Bâtiments	Dégressif	5 %
• Équipements	Dégressif	15 % et 20 %
• Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
• Matériel informatique	Linéaire	20 % et 25 %
• Matériel roulant	Dégressif	30 %

Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont principalement composés de l'écart d'acquisition, lequel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes n'excédant pas 20 ans. La Coopérative évalue s'il s'est produit une baisse de valeur permanente de l'écart d'acquisition. Pour effectuer cette évaluation, la Coopérative détermine notamment si les fonds autogénérés futurs prévus, non actualisés, dépassent la valeur comptable nette des actifs acquis.

De plus, des frais reportés sur contrats d'approvisionnement sont comptabilisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des ententes.

Avantages sociaux futurs

Suite à la révision du chapitre 3461 de l'ICCA en 2004, la Coopérative a appliqué les nouvelles exigences de divulgation supplémentaire d'information relatives aux actifs, aux flux de trésorerie et au coût net des prestations liées aux régimes de retraite à prestations déterminées. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a aucun impact sur les résultats.

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Les actifs et les obligations au titre de prestations constituées sont évalués trois mois précédant la date des états financiers. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur le taux de rendement prévu à long terme des actifs et sur la valeur de l'actif du régime évalué à la valeur du marché. L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actif et de passif. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Conversion de devises

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture, est inclus à l'état des résultats.

Établissement étranger

Tous les actifs et passifs de la filiale autonome située aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains ou les pertes de change sont minimisés par le biais des opérations de couverture à l'aide de contrats d'échange interdevises.

3. RÉSULTATS

Les frais d'exploitation et les frais financiers présentés dans l'état des résultats consolidés comprennent les éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2004	2003
Amortissement des immobilisations	30 424	30 908
Amortissement des autres éléments d'actif	15 268	16 407
Intérêts sur la dette à long terme	2 196	3 757

4. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées 15 047 000 \$ (15 010 000 \$ en 2003) comptant et 45 141 000 \$ (45 031 000 \$ en 2003) par l'émission de parts.

5. STOCKS

(en milliers de dollars)	2004	2003
Produits finis	145 667	130 194
Matières premières, produits en cours et fournitures	18 751	18 264
	164 418	148 458

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6. IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Coopérative s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	2004	2003
Actifs d'impôts futurs		
Frais courus, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	2 392	3 322
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations et autres actifs	13 877	13 160

7. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)	2004		2003
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Terrains	13 114	–	13 114
Bâtiments	125 039	60 074	64 965
Équipements	349 833	232 912	116 921
Mobilier de bureau	5 324	4 618	706
Matériel informatique	37 807	22 236	15 571
Matériel roulant	30 631	23 339	7 292
	561 748	343 179	218 569

8. EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses coentreprises disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 75 500 000 \$ et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel. Au 30 octobre 2004, les marges de crédit sont inutilisées, à l'exception des lettres de crédit pour une valeur totale de 1 019 000 \$.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(en milliers de dollars)	2004	2003
Membres	92 970	98 402
Tiers	156 558	173 221
	249 528	271 623

10. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Emprunts contractés selon une convention de crédit à terme :		
Portant intérêt à un taux moyen de 6,48 % ⁽¹⁾	31 696	35 657
Portant intérêt à taux variable n'excédant généralement pas le taux préférentiel des prêteurs ⁽¹⁾	–	34 673
Autres emprunts ⁽²⁾	6 429	2 863
	38 125	73 193
Tranche échéant à moins d'un an	4 928	14 406
	33 197	58 787

(1) Ces emprunts sont garantis par le nantissement de 225 000 000 \$ en valeur nominale d'obligations, série A - 2000. Ces obligations, portant intérêt au taux préférentiel, ont été émises et nanties en vertu d'un acte de fiducie signé le 1^{er} décembre 2000 dont le but est de garantir des emprunts contractés par la Coopérative selon une convention de crédit à terme, laquelle limite le droit des prêteurs sur les obligations nanties au montant des emprunts réels.

Cet acte de fiducie comporte certains engagements de la Coopérative relatifs au maintien de certains ratios financiers et à l'obligation de ne pas grever l'actif.

En octobre 2004, une tranche de 25 000 000 \$ du prêt à terme C a été remboursée par anticipation.

Prêt à terme	Valeur initiale	Mode de remboursement	Solde à l'échéance
A	40 000 000 \$	4 000 000 \$ annuellement d'octobre 2003 à octobre 2007	20 000 000 \$ en octobre 2008

(2) Ces emprunts incluent entre autres la quote-part des emprunts des coentreprises, dont la quote-part des éléments d'actif donnée en garantie s'élève à 1 200 000 \$.

Les remboursements estimatifs en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

(en milliers de dollars)

• 2005	4 928
• 2006	4 323
• 2007	4 978
• 2008	22 492
• 2009	1 404

11. CAPITAL

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral de ces conditions.

Le capital des membres de la Coopérative est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie qui peuvent être émises, à l'exception des parts de placement de catégorie C dont le nombre est limité à 100 000 000. Les parts ont une valeur nominale de 1 \$ chacune, à l'exception des parts de membre (100 \$), des parts de placement de catégorie M, série 1 (20 \$), série 2 (1 500 \$), série 3 (400 \$) et série 4 (à être déterminée lors de leur première émission).

Lors de l'adhésion, le nouveau membre souscrit à une part de membre et à 10 parts de placement de catégorie M. Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre.

En contrepartie de ristournes, des parts sont émises, soit des parts de placement catégorie A, séries A et A1 et de catégorie B, séries B et B1, soit des parts de placement catégorie C, séries AAA et BBB, au choix des membres. Les séries A1 et B1 ont été autorisées en 2004.

Les parts de placement de catégorie A, série A et de catégorie B, série B sont admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite à la suite d'une conversion en parts de placement de catégorie C, séries AA et BB respectivement. Les parts de placement catégorie C, séries AA et BB peuvent être détenues par des membres auxiliaires. Aucune part de placement de catégorie A, série D et de catégorie B, série E, anciennement souscrite en vertu du Régime d'investissement coopératif, n'est émise depuis le 1^{er} janvier 1996.

Les parts de placement de catégorie A, série L ont été autorisées pour servir de paiement partiel de l'acquisition d'une entreprise réalisée en 2001.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les parts de placement de catégorie C, séries AAA et BBB sont émises selon les termes régissant les parts de placement de catégorie A, séries A et A1 et de catégorie B, séries B et B1 respectivement, en vertu du Régime d'investissement coopératif. Ces parts de placement sont également admissibles au Régime enregistré d'épargne retraite.

Les parts de membre ainsi que les parts de placement toutes catégories sont rachetables selon certaines modalités, à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Lors de rachat de parts, la Coopérative doit respecter certains ratios financiers. De plus, dans le cas des parts de placement de catégorie A, série D, de catégorie B, série E et de catégorie C, séries AAA et BBB, la loi requiert que la réserve ait augmenté de 50 % du montant du rachat, depuis l'émission.

En fin d'exercice, les parts émises et payées sont réparties comme suit :

(en milliers de dollars)	2004	2003
Parts de membre	424	437
Parts de placement		
Catégorie A, séries A, A1 et D	123 561	102 419
Catégorie A, série L	18 777	18 777
Catégorie B, séries B, B1 et E	62 441	52 571
Catégorie C, série AA	21 116	16 073
Catégorie C, série BB	8 501	6 603
Catégorie C, série AAA	13 248	10 339
Catégorie C, série BBB	5 418	3 820
Catégorie M, séries 1, 2 et 3	5 532	5 511
	259 018	216 550

Au cours de l'exercice, le capital a varié comme suit :

(en milliers de dollars)	2004	2003
Solde au début de l'exercice	216 550	198 236
Émission de parts en paiements de ristournes	45 141	45 031
Versements sur les parts de membre et parts de placement catégorie M	129	213
Rachats de parts en espèces	(2 802)	(26 930)
Solde à la fin de l'exercice	259 018	216 550

Au cours de l'exercice, un montant total de 7 145 000 \$ (5 043 000 \$ en 2003) a été transféré des parts de catégories A et B, aux parts de catégorie C.

Au 30 octobre 2004, les membres inactifs détiennent des parts de la Coopérative pour un montant global de 7 727 000 \$ (6 069 000 \$ en 2003).

12. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2004	2003
Débiteurs	(1 586)	(3 943)
Stocks	(15 773)	(22 043)
Frais payés d'avance	(2 196)	(1 677)
Créditeurs et charges à payer	(22 694)	66 372
Impôts sur les bénéfices	(6 914)	(1 517)
Avantages sociaux futurs	(1 783)	705
	(50 946)	37 897

Les intérêts payés s'apparentent aux frais financiers présentés à la note 3. Les impôts payés s'élèvent à 15 336 000 \$ (14 922 000 \$ en 2003).

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et les placements temporaires, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

Risque de taux d'intérêt

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire et les dettes à long terme.

La dette à long terme de la Coopérative est à taux variable. Des contrats de swap de taux d'intérêt ont été conclus pour fixer un emprunt initial de 40 000 000 \$ au taux moyen pondéré de 6,48 %. Au 30 octobre 2004, le coût de résiliation de ce contrat était de 1 600 000 \$.

Couverture contre les risques de change

Contrats à terme sur devises

La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines et en euros. Les gains ou pertes de change sont enregistrés aux résultats à l'échéance de ces contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, s'apparentent à la valeur marchande et se détaillent comme suit :

Achats	2 788 000 \$ US
Ventes	1 853 000 \$ US
Achats	5 400 000 €

Contrats d'échange interdevises

La Coopérative a conclu une convention d'échange interdevises aux fins de couverture à l'investissement net dans la filiale aux États-Unis, ayant pour effet de convertir un capital d'une valeur de 11 000 000 \$ US en un capital de 14 493 000 \$ CA à l'échéance.

14. PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

La Coopérative détient des participations dans les coentreprises énumérées ci-dessous :

- Aliments Ultima inc. : 50 %
- 292806 Ontario Limited (Bright Cheese House) : 49 %

Les états des résultats et les bilans reflétant la quote-part de la Coopérative dans les coentreprises se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	2004	2003
Actif	55 757	46 590
Passif	31 070	25 559
Chiffre d'affaires	108 235	96 042
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 307	9 717

En octobre 2004, une coentreprise de la Coopérative a acquis la totalité des actions d'Olympic Dairy Products Limited. La quote-part de la Coopérative représente une sortie de fonds de 4 650 000 \$. La transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

15. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	2004	2003
Engagements totaux (dont 6 315 \$ pour le prochain exercice)	29 900	22 400

La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les avantages sociaux futurs sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour au minimum tous les trois ans, les dernières datant principalement de janvier 2002 et janvier 2003.

La charge nette se présente comme suit :

(en milliers de dollars)	2004	2003
Régimes à cotisations déterminées		
Charge nette	3 876	3 689
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus	1 708	1 284
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	3 484	3 363
Rendement réel des actifs des régimes	(5 215)	(2 583)
Écart entre les rendements réel et prévu	2 048	(407)
Pertes actuarielles sur l'obligation au titre des prestations constituées	2	5 096
Écart entre la perte actuarielle réelle et le montant constaté pour l'exercice	1 140	(3 428)
Amortissement du solde transitoire	(903)	(903)
Charge nette	2 264	2 422

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	2004	2003
Actif des régimes		
Juste valeur au début	46 910	40 560
Rendement réel des actifs des régimes	5 215	2 583
Cotisations de l'employeur	4 474	6 127
Cotisations des employés	713	644
Prestations versées	(2 684)	(3 270)
Transferts d'autres régimes	–	266
Juste valeur à la fin	54 628	46 910

Les cotisations payées s'apparentent aux cotisations présentées ci-dessus. Les titres de participation représentent 58 % (51 % en 2003) des actifs, investis principalement au Canada.

Certains régimes qui étaient garantis par lettre de crédit ont été capitalisés en juillet 2003 pour un montant de 5 156 000 \$.

(en milliers de dollars)	2004	2003
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	55 926	48 543
Coût des services rendus	1 708	1 284
Intérêts débiteurs	3 484	3 363
Cotisations des employés	713	644
Prestations versées	(2 684)	(3 270)
Pertes actuarielles	2	5 096
Transferts d'autres régimes	–	266
Solde à la fin	59 149	55 926
Actif d'avantages sociaux futurs		
Situation de capitalisation – actif net de l'obligation (déficit)	(4 521)	(9 016)
Moins : actif transitoire au début, non comptabilisé et à amortir	(5 925)	(6 828)
Plus : pertes actuarielles non comptabilisées et à amortir	14 246	17 434
Plus : cotisations de l'employeur versées après la date d'évaluation	528	955
Actif d'avantages sociaux futurs	4 328	2 545

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 50 825 000 \$ (52 842 000 \$ en 2003) et l'actif est de 44 216 000 \$ (43 097 000 \$ en 2003).

	2004	2003
Moyenne pondérée des hypothèses		
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	6,25 %	6,25 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %
Coûts des prestations pour l'exercice		
Taux d'actualisation	6,25 %	7,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	7,00 %	7,50 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	5,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 554 000 \$.

17. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Coopérative œuvre dans la transformation et la vente de produits laitiers. Les conditions d'approvisionnement en matière première sont réglementées et les produits fabriqués sont distribués à de nombreux clients, dont quelques clients industriels et chaînes alimentaires canadiennes d'importance. Les actifs sont situés principalement au Canada. Également, les ventes sont principalement réalisées au Canada. La direction a déterminé que la Coopérative n'a qu'un seul secteur d'exploitation, soit les produits laitiers.

Trois clients représentent respectivement plus de 10 % du chiffre d'affaires, soit un volume de vente totalisant 693 000 000 \$.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation de l'exercice en cours.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

01 Roger Daoust^{1,2}
Salaberry,
1993

03 René Grimard¹
Vice-président
Des Appalaches, 1995

05 Roger Massicotte
Mauricie / Portneuf,
2003

07 Darie Gagné²
Chaudière,
1997

02 Michel Couture¹
De L'Érable,
2001

04 Serge Riendeau¹
Président
Estrie, 1991

06 Lorna Jean Neveu²
Laurentides / Lanaudière,
1996



01

02

03

04

05

06

07

08 François Pelletier
Yamaska,
2002

10 Daniel Lamy
Berthier / Maskinongé,
2004

12 Denis Vallée
Lac Saint-Pierre,
1991

14 Roger Beaulieu²
Est du Québec,
2000

09 René Moreau¹
Bois-Francs,
1998

11 Gaétan Jodoin
Granby,
1996

13 Daniel Gingras
Des Seigneuries,
1997

15 Jean Filiatrault²
Acton,
1993



08

09

10

11

12

13

14

15

Légende : Nom de l'administrateur / région administrative / année d'entrée au conseil

¹ Membre du comité exécutif

² Administrateurs dont le mandat se termine en 2005; ils sont toutefois rééligibles.

CONSEIL DE DIRECTION

01 Serge Paquette

Président
Natrel

03 Pierre Claprood

Chef de la direction

04 Benoit Gagnon

Vice-président senior
Finances et trésorier

02 Louis Lefebvre

Président
Division Industrielle

05 Pierre Robert

Président
Division Fromages fins



01

02

03

04

05

06 Michel Leclair

Vice-président
Assurance de la qualité

08 Denis Lachance

Vice-président
Affaires juridiques
et secrétaire corporatif

09 Dominique Benoit

Vice-président
Affaires institutionnelles

07 Robert Gour

Vice-président
Ressources humaines
et Communications

10 Jacques R. Rolland

Vice-président
Recherche et développement



06

07

08

09

10

Un avenir prometteur...



Agropur coopérative

101, boul. Roland-Therrien
Bureau 600
Longueuil (Québec)
J4H 4B9
Téléphone : (450) 646-1010

Division Industrielle

Casier postal 6000
510, rue Principale
Granby (Québec)
J2G 7G2
Téléphone : (450) 375-1991

Natrel

101, boul. Roland-Therrien
Bureau 600
Longueuil (Québec)
J4H 4B9
Téléphone : (450) 646-1010

Division Fromages fins

6500, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord (Québec)
H1G 5W9
Téléphone : (514) 321-6100

Aliments Ultima inc.*

2177, boul. Fernand-Lafontaine
Longueuil (Québec)
J4G 2V2
Téléphone : (450) 651-3737

* Coentreprise

Crédits

Conception, réalisation

Beauchemin Communication Marketing

Photos

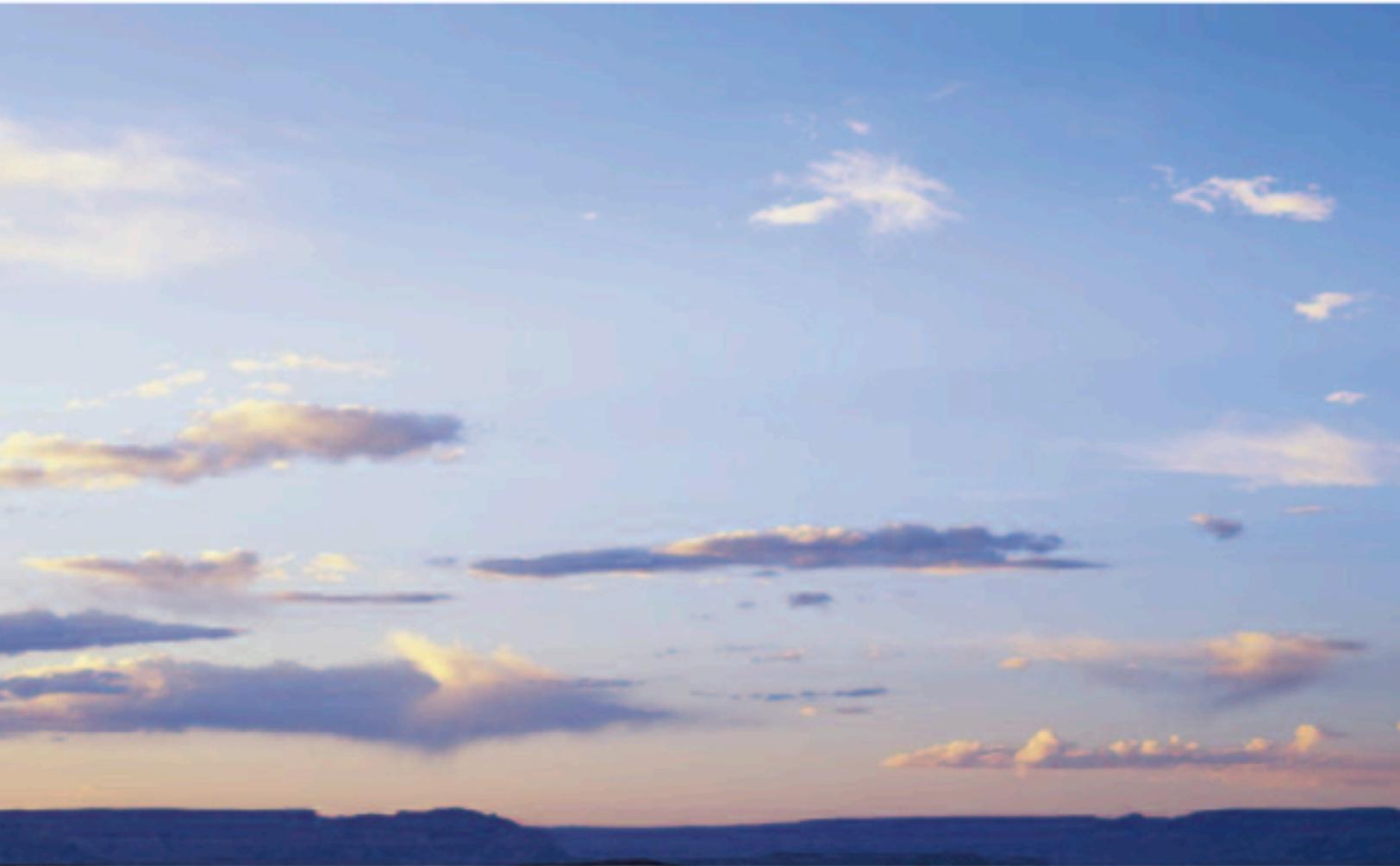
Ronald Maisonneuve

Impression

Compuset

Dans ce rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

English copies of the annual report are available at Agropur's Head Office.



agro